ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,807 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,807, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mar23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans—No. 96,334—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance autrefois Live Oak, autrefois le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos. 17 et 18 de l'Ilet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1846, déposé en l'étude de L. B Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, formant les coins de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le numéro municipal 1900 avenue Peters.

Amelia Fischer vs. Louis R. Hoover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,717 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Saratoga (anciennement St. Patrick) et S. Franklin (anciennement St. David) étant l'Ilet No. 532 (anciennement No. 62) sur un plan de Buckerville, fait par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849; les dits terrains sont désignés par les numéros onze et douze, d'après un croquis et certificat du voyer par D. M. Brosman, D. C. S., daté le 21 septembre 1899, une copie duquelle est annexé un acte d'achat devant G. C. Walshe, notaire public, de la propriété ci-décrite daté le 26 juin 1900, d'après lequel croquis, chaque terrain mesure vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente cinq pieds, les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et le terrain No. 12 formant le coin de l'avenue Peters et la rue Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juin13,14,20,27juillet3,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1926 avenue Ursuline, entre les rues N. Roman et N. Prieur.

Mme Mary Helen Scallen, épouse de Henry C. Gautreaux, dûment autorisé, vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,512 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 235, borné par l'avenue Ursuline et les rues N. Roman, St. Philippe et N. Prieur, d'après un croquis et les certificats de voyer, signés par Frank H. Maddill, voyer, daté le 4 janvier 1903, annexé à un acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er février 1904; d'après le dit plan, le dit terrain est situé à une distance de quatre-vingt dix pieds de la rue Prieur, et mesure vingt cinq pieds, trois pouces de face à l'avenue Ursuline, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES A. GAUTREAUX,
Avocat pour demandeur.
mai24,25,30juin6,13,20,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas Kearns vs. Mme S. L. Mays, une femme seule.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 58,120 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 juillet 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un buffet, un bol à punch, un nécessaire de toilette, un lavabo, une table de centre, un nécessaire de toilette, un garde-manger, un réfrigérateur, une armoire, un nécessaire de toilette, un lavabo, une table de milieu, une armoire, un table de toilette, un lavabo, deux tables, une table de toilette, un lavabo, un armoire à glace, un nécessaire de toilette, un lavabo, une table de centre, une berceuse en osier.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FORTIER & MENEFEE,
Avocats pour le demandeur.
26juin26,30juillet5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beauregard Furniture Co. vs. N. Rigaud.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orlean — No. 57,991 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 5 juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un tapis de centre, un buffet en bois de chêne, six chaises, deux berceuses, un petit tapis, un divan, un miroir, cinq tableaux, un ressort pour lit, un lavabo, quatre chaises, deux petits tapis.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
JNO. WAGNER,
Avocat pour le demandeur.
26juin26,30juillet5

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnolia Realty Co. vs. Strate & Cornwell, Zachary Strate et Benj. Cornwell, jointly et en solido.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,672 — En vertu d'un writ de fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux, No. 3901 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 30 juin 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une caisse à huitres, un comptoir à huitres, étageres, une table et un comptoir dunch counter, quatre tables carrées, deux tables ronde, sept chaises dossier rotin, sept chaises dossier large, un garde-manger, deux tables de cuisine, un réfrigérateur, un fourneau à gaz, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARTZ,
Avocats pour le demandeur.
juin21,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firmin Chaussier vs. George Williams.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 57,951 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux, au coin des rues Dorgenois et N. Aubrey, dans le Troisième District de cette ville, LUNDI, 30 juin 1913, à 10 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une licence d'état No. 2883, une licence de ville No. 5771, deux balances et contenu d'une pharmacie.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
ROBERT LEGIER,
Avocat pour le demandeur.
juin21,25,30

[redacted]

Veuve Louise Wiegand vs. William County.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orleans — No. 3,751 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Thos. F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon magasin, 217-219 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, LUNDI, le 30 juin 1913 à dix heures trente du matin, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une armoire à glace, 1 toilette avec dessus de marbre, une table de centre dessus en marbre, une table de toilette dessus de marbre, 1 porte serviettes, 1 toilette, 1 fourneau à pétrole, 1 glace, 1 garde-manger, 1 machine à coudre singer,, et 3 peintures murales,, comme par inventaire enregistré en mon bureau, saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

GEORGE W. KOBOLT,
Constable, Deuxième Cour de Cité.
N. E. HUMPHREY,
Avocat pour le demandeur.
20juin20,27,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. F. Rentz vs. C. McKeon.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,061 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un régistre mécanique pour la caisse (National) No. 769940—337, un miroir, un comptoir, une table pour le jeu de pool, un lot de balles, un lot de queues de billard, un lot de bouteilles, etc., et un réfrigérateur.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SULLIVAN, LANDRY & HEATH,
Avocats pour le demandeur.
juin22,26juillet

AVIS AUX CREANCIERS

En l'affaire de la Liquidation de Guet & Senac, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,280 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. McGuire, C. Leslie McGuire et E. L. Tete, liquidateurs et inclus de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. T. STARKES, Avocat.
25juin—25,29juillet4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'Ilet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Ciapa Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 238 borné par les rues Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; le dit terrain est désigné par le numéro 32 et mesure 20 pieds de face à la rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1820 rue Monroe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. W. WRIGHT,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, formant l'angle des rues S. Hennessey et Baudin (dans l'ilet des rues Solomon et d'Hemécourt). Bâtisses portant les Nos. municipaux 500 et 502 rue S. Hennessey et 1222 et 1224 rue Baudin.

Victor Cefalu vs. Mme Mary Vasquez, épouse de Paul Vasquez, et Paul Vasquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 101,484—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-apres décrite à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, votes, privileges, servitudes et advantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le deuxieme District de la Nouvelle Orleans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, St. Philip et Ursuline et Belle Chase, dans l'Ilet No. 354, constituant de terrain No. 15, portion dans l'arrière le dit terrain No. 15, situé à une distance de 132 pieds, 4 pouces et sept lignes du coin des rues St. Philip et Broad, et mesurant en mesures Americaines comme suit: Le dit terrain No. 15 mesurant trente deux pieds, quatre pouces et sept lignes de face sur la rue Broad st, par une profondeur de deux cent vingt trois pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de division du terrain No. 16 deux cent vingt trois pieds, trois pouces et six lignes. Sur la ligne de division du terrain No. 14 et trente deux pieds, six pouces at cinq lignes sur l'arrière lignes, et l'arrière portion du dit terrain No. 2 lequel est attenant du terrain No. 15 à l'arrière et mesure vingt deux pieds, 6 pouces, et cinq lignes, sur la ligne de côte du terrain No. 1 la même mesure sur la ligne de côte du terrain No. 3, trente deux pieds, six pouces, et cinq lignes sur l'arrière ligne du dit terrain No. 15 et trente deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne opposée qui court parallele à la rue White, le tout par un croquis et certificat du plan fait par D. Seghers, Voyer, date le 11 juin, 1904.

II. Un certain terrain avec toutes le bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Ilet No. 354, borne par les rues Broad, White, Ursulines, St. Philip, et Belle Chasse le dit terrain etant désigne par le No. 16, sur une carte de Geo. de Armas, D. C. S. annexée à l'acte de C. G. Collins, Notaire, date le 30 decembre, 1896, d'après laquelle carte le dit mesure trente deux pieds, deux pouces, et sept lignes de face sur la rue Broad, deux cent vingt deux pieds, onze pouces et deux lignes, sur la ligne de division du terrain No. 15, deux cent vingt trois pieds, un pouce et quatre lignes, sur la ligne des terrains, 17, 20, 21, 22 et 23 d'une largueur à l'arrière de trente deux pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STAFFORD ET ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
juin20,21,27july3,11,18,24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Clay et Philomène Clay, ses femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,534 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Elisabeth Leon, administratrice de cette succession, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. T. STARKES, Avocat.
25juin—25,29juillet4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues St. Anne et Bourbon (dans le carré d'ilet des rues Dumaine et Royale).

Geriando Alfano vs. Joseph Franck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,999 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et St. Anne, mesurant d'après un plan de A. de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1878, trente sept pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue St. Anne, sur une profondeur et face à la rue Bourbon de soixante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, portant les Nos. municipaux Nos. —— rue Dryades (dans le carré d'ilet des rues Perdido, Union et Baronne); avec grande façade sur la rue Dryades.

Dr. Ivan F. Siekman vs. Mme Veuve Henrietta Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 99,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans dans l'faire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Union, Dryades et Baronne, et mesurent en mesure Anglaise à savoir: Un des dits terrains a trente cinq pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, quatre vingt dix sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Union, quatre vingt douze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Perdido, et trente cinq pieds, deux pouces de largeur en arrière pareillement à un croquis annexé à un acte passé devant E. Barnet, ancien notaire dans cette ville, le 28 avril 1858. Et l'autre terrain a trente sept pieds, six pouces de face à la rue Dryades, vingt sept pieds, onze pouces et trois lignes de largeur sur son arrière ligne sur cent onze pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme P. Lanuese et sur le côté le plus près de la rue Perdido il a une première profondeur de trente six pieds en ligne oblique de sorte qu'à cette profondeur la largeur du dit terrain est réduite à trente pieds quatre pouces; de là il a une profondeur de huit pieds, dix pouces et quatre lignes et vingt cinq pieds six pouces et quatre lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Dryades sur la ligne de démarcation de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Marie H. Bostienne, auquel point il forme un angle droit de manière à reduire la largeur du dit terrain à vingt sept pieds, onze pouces et trois lignes, et de là il a une profondeur de trente quatre pieds, cinq pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant de la dite propriété de Marie H. Bostienne jusqu'à ce qu'il atteigne l'arrière de ce dit terrain. Toutes mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mai23,24,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de deux étendues de terre, de valeur dans le Sixième District sur le boulevard Audubon.

Central Bank and Trust Company, of Atlanta, Ga., vs. Oscar M. Suter, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,798 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains ou parcelles de terre ensemble avec tous les droits, votes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné comme terrains Nos. 24 et 26 dans l'Ilet H lequel Ilet H et borné par Audubon boulevard, les rues Nelson et Lowerlin et l'avenue Carrollton (anciennement Greenville) et l'arrière ligne de la propriété du Southern Land Company; d'après la carte tracée du terrain du Southern Land Company. Le terrain No. 24 commence à une distance de trois cent trente pieds du coin de la rue Nelson et le boulevard Audubon et mesure trente (30) pieds de face sur le boulevard Audubon trente (30) pieds de large à l'arrière par une profondeur de cent cinq (105) pieds deux (2) pouces sur la ligne le séparant du terrain No. 22 sur le côté de la rue Nelson et cent quatre (104) pieds neuf (9) pouces de profondeur sur l'autre côté le séparant du terrain No. 26 et le terrain No. 26 attenant au terrain No. 24 et mesurant trente (30) pieds de face sur le boulevard Audubon trente (30) pieds de large en arrière, par une profondeur de cent quatre (104) pieds neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du terrain No. 24 et d'une profondeur de cent quatre (104) pieds quatre (4) pouces de l'autre côté de la ligne le séparant du terrain No. 28.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF,
Avocat pour le demandeur.
juin13,20,27juillet3,11,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Lucas Litty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,992 — Division E — Attendu que John A. Davilla présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Lucas Litty, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
SAMUEL WOLF, Avocat.
19juin—19,23,28

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express